







CONFÉRENCE EN LIGNE DE PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE JURIDIQUE COMPARATIVE ITALIE SUISSE SUR LA PROMOTION DU SKI DE RANDONNÉE ENTRE LA VALLÉE DU GRAN SAINT BERNARD ET LA LOCALITÉ SUISSE DE VERBIER, DANS LE CADRE DU PROJET INTERREG ITALIE-SUISSE "SKIALP@GSB"

Mardi 24 Août 2021 (matinée)

10h00 - 10h30 Ouverture - Salutations institutionnelles

- Alberto Ciabattoni, Maire de Saint-Rhémy-en-Bosses Chef de file du projet
- Guido Giardini, Président de la Fondation Montagne sûre
- Franco Manes, Président du Celva
- Carlo Marzi, Assesseur de la Région Autonome Vallée d'Aoste
- Représentant du Canton du Valais

10h30 - 12h00 Etude juridique comparative entre Italie et Suisse

Introduction

- Waldemaro Flick, avocat, Fondation Courmayeur Mont Blanc
- Maurizio Flick, Waldemaro Flick, avocat, Membre du comité scientifique de la Fondation Courmayeur Mont Blanc
- Riccardo Crucioli, Juge, Tribunal de Gênes
- Michele Giuso, avocat, Rechtsanwalt
- Valentine Roduit-Rossier, avocate (Canton du Valais)

12h00 Valerio Segor - Région Autonome de la Vallée d'Aoste - La "mode" du ski de randonnée et sa gestion : indications sur les opportunités et les responsabilités

12h10 Igor Chiambretti, AINEVA - Accidents d'avalanche - aspects techniques/scientifiques vs législation et jurisprudence - une réflexion

12h20 - 12h30 Débat avec les administrateurs, les maires

Clôture de la conférence à 12h30

LIEN D'ENREGISTREMENT:

https://zoom.us/meeting/register/tJMoc-2qpjwrE9Mof H8Flwg T sPLgNk26F

Info: abenati@fondms.org

L'événement se déroulera en ligne sur une plateforme professionnelle, avec la traduction simultanée italien-français.



